



REVALIDATION Capitaine 200

Pour toute information concernant ces formations
merci de nous contacter :

par mail : inseit.formation@wanadoo.fr ou
par téléphone au **04.97.18.11.33** - www.inseit.com

CALENDRIER 2022-2023

Du 1^{er} au 2 Décembre 2022

CONDITIONS D'INSCRIPTION **

- Être titulaire du BREVET CAPITAINE 200
- Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret n°2015-1575
L'aptitude médicale Gens de Mer FRANÇAISE est obligatoire pour l'entrée en formation

Pour l'établissement de votre contrat, renvoyer par mail : nom, prénom, date, lieu de naissance, adresse complète, téléphone

Pour confirmer votre inscription, veuillez nous renvoyer par mail :

- Copie de votre visite médicale française à jour
- Copie de diplôme de Capitaine 200
- Copie de carte d'identité ou Passeport en cours de validité

A réception des documents ci-dessus, un contrat vous sera établi afin de valider votre inscription. Celui-ci sera à nous retourner signé, et accompagné du règlement

** sous réserve de disponibilité à la réception des pièces.

** sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits à la session.

Pour l'entrée en formation, toutes les pièces demandées sont requises ainsi que le solde du règlement.

La validation de chaque module exige :

- Une **présence à la totalité de la durée du module** (aucun retard ni départ anticipé ne sera accepté)
- Une **participation active et constructive** tout au long de la journée.

MAJ : 25/07/2022